

**PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
Du samedi 26 mai 2018**

**Le samedi vingt-six mai deux mille dix-huit, Salle du Conseil Municipal, 5 rue de l'Hôtel de Ville, à Nice, à quatorze heures vingt, les adhérents de l'association nationale Le Refuge se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation, autour de son président, Nicolas Noguier.**

Le Président du Refuge ouvre la séance en remerciant les personnes présentes à cette réunion et remercie ensuite le Maire de Nice, Monsieur Christian Estrosi, pour la mise à disposition de la salle du Conseil municipal de la Mairie de Nice :

*« C'est vraiment un privilège de pouvoir être ici, dans cette belle salle, surtout à l'occasion du quinzième anniversaire de l'association. Merci aux membres ici présents et notamment à Rémy Rego, délégué régional PACA et délégué départemental des Alpes-Maritimes, qui nous accueille dans sa ville. Merci à Lucas La Rosa, délégué départemental adjoint des Alpes-Maritimes, Frédéric Gal, Directeur général du Refuge et aux membres du Conseil d'administration présents : Catherine Brandwyk, trésorière, Marie-Claude Farcy, secrétaire générale, Clare Hart, vice-présidente, Karim Abou El Seoud, administrateur, Véronique Lesage, administratrice, Norah Memran, administratrice, et Sabrina Askelou, vice-présidente de l'association. ».*

Nicolas Noguier remercie ensuite Laurent Martin, Commissaire aux Comptes, et l'ensemble des bénévoles qui représentent plusieurs délégations départementales de l'association (Alpes Maritimes, Hérault, Haute-Garonne, Paris, Vaucluse) et Eric Nicol, correspondant-relais du Refuge.

Le Président de l'association salue et remercie chaleureusement le Dr Joëlle Martinaux, adjointe au maire de Nice déléguée aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS, présidente de l'UNCCAS, qui représente Monsieur Le Maire, et souligne sa bienveillance à l'égard de l'association.

97 membres sont présents ou représentés, le quorum est atteint, l'Assemblée générale peut donc s'ouvrir.

**Nicolas Noguier cède la parole à Rémy Rego, délégué régional et départemental.**

Rémy Rego remercie tout d'abord Madame Joëlle Martinaux, les administrateurs, les membres de son équipe ainsi que l'ensemble des adhérents présents. Il est heureux que la délégation des Alpes-Maritimes puisse accueillir cette Assemblée Générale Ordinaire. Il tient à souligner le soutien de la Ville de Nice, très important pour l'association, ainsi que celui de son Maire, Monsieur Christian Estrosi, qui ont permis la tenue de cette réunion.

Il revient ensuite sur la création du Refuge et sur quelques chiffres clés :

*« En 2003, Nicolas Noguier fondait l'association qui fut reconnue d'utilité publique quelques années plus tard, en 2011. Notre mission est de venir en aide à des jeunes rejetés de chez eux parce qu'ils sont homosexuels ou transgenres en leur proposant un hébergement temporaire ainsi qu'un accompagnement social, psychologique et juridique. Nous leur apportons un soutien moral. Plus de 7000 jeunes ont été accompagnés, plus de 1300 ont été hébergés. Le constat est que si l'association n'était plus là, cela signifierait qu'il n'existe plus d'homophobie. Et nous n'aurions plus à héberger ces jeunes rejetés du simple fait de leur homosexualité ou leur transidentité. ».*



Rémy Rego souligne l'implication quotidien des 350 bénévoles et des adhérents de l'association de plus en plus nombreux.

Il rappelle ensuite que la délégation des Alpes-Maritimes a été fondée en septembre 2015 et qu'elle accompagne plus de 10 jeunes actuellement. Celle-ci dispose de deux appartements relais au sein de la Ville de Nice et d'un local d'accueil de jour.

Il évoque enfin l'entretien qui s'est déroulé la veille de cette assemblée avec Nicolas Noguier et Monsieur Le Maire, Christian Estrosi. Ce dernier a souligné le travail remarquable qui est mené par l'association au niveau national et local. Il a rappelé son soutien au Refuge et s'est engagé à proposer deux appartements-relais qui seraient mis à disposition de l'association.

### **Dr Joëlle Martinaux, Maire adjointe, prend la parole.**

C'est avec un immense plaisir qu'elle accueille Le Refuge dans cette enceinte municipale. Elle fait remarquer que c'est la première fois qu'une association donne cette salle du conseil à une association. Pour Joëlle Martinaux, c'est un véritable « coup de foudre » quand elle est venue pour la première fois au local du Refuge à Nice. La gentillesse et l'émotion l'ont frappée, tout comme la simplicité avec laquelle elle a été accueillie. Lors d'une projection du film « Homosexualité : du rejet au Refuge » à Nice, elle a pris conscience de la détresse que pouvaient ressentir les jeunes LGBT en situation de rejet. Elle souhaite que ce film - qui sera diffusé ce soir au M.A.M.A.C., passe également, un jour, en plein air sur un grand écran de la ville. A ses yeux, on n'a pas le droit de laisser ces jeunes livrés à eux-mêmes :

*« Si Le Refuge n'était pas là, pour rattraper ces jeunes et les aider à repartir sur un chemin pour un parcours autonome, que deviendraient-ils ? ».*

Le Dr Joëlle Martinaux évoque ensuite une délibération municipale qui passera le 26 juin 2018 au Conseil d'Administration du CCAS de la ville. Celle-ci prévoit une permanence du Refuge au sein du CCAS de Nice ainsi que la mise à disposition ponctuelle d'équipes sociales par cette dernière pour notre association. L'adjointe au Maire revient aussi sur la proposition faite par Monsieur Christian Estrosi, à savoir la mise à disposition de deux appartements-relais par la Ville de Nice. Enfin, elle indique qu'une bourse à l'emploi va être créée afin qu'aucun des jeunes du Refuge ne soient en difficulté.

L'adjointe au Maire termine son discours par des remerciements notamment. Elle rappelle que Le Refuge ne doit rien, mais que c'est bien Nice et les autres villes de la métropole qui se doivent d'aider l'association.

Elle indique aussi que le travail de présentation des actions du Refuge, mené par la délégation des Alpes-Maritimes ces derniers mois, permettra à chaque commune du département de tisser des liens supplémentaires.

Avec sa « casquette » de présidente de l'UNCCAS, Joëlle Martinaux s'engage à une rencontre au niveau national pour bénéficier d'une passerelle de plus afin de propager les actions locales actuelles.

Joëlle Martinaux souhaite de bons travaux à l'assemblée, rappelle qu'une soirée pour le Refuge aura lieu au MAMAC ce soir et conclut avec ces quelques mots :

*« Je vous aime vraiment. ».*

**La proposition est faite par Nicolas Noguier pour que Marie-Claude Farcy soit désignée secrétaire de séance.**



**La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.**

Nicolas Noguier rappelle l'ordre du jour :

1. **Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire**
2. **Lecture et adoption du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier de l'association**
3. **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au conseil d'administration**
4. **Affectation du résultat de l'exercice 2017**
5. **Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2018**
6. **Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard**
7. **Approbation de la cooptation des administrateurs cooptés par le conseil d'administration en cours d'exercice**
8. **Résolution sur la fixation du montant de l'adhésion annuelle**
9. **Validation des délégations existantes**
10. **Questions diverses**

1. **La lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire du 20 mai 2017 par Marie-Claude Farcy.**

**Nombre de votants : 97**

**POUR : 97**

**CONTRE : 0**

**Blancs, nuls : 0**

**Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Avant de continuer, Nicolas Noguier souhaite rajouter une résolution qui concerne la ratification et le renouvellement du Commissaire aux Comptes car nous arrivons à l'année d'échéance.

Le rajout de ce point à l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

La validation est soumise au vote. Après un vote à l'unanimité, monsieur Martin est nommé CAC pour 6 ans.



## 2. Lecture et adoption du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier de l'association par Nicolas Noguier, Frédéric Gal et Cathy Brandwyk

### Lecture du rapport moral par Nicolas Noguier.

*« Ce projet qui nous réunit aujourd'hui je l'ai d'abord rêvé tout seul, ensuite avec un petit cercle de personnes liées par des valeurs de solidarité, de fraternité, de bienveillance et d'exigence. Ces ondes d'humanité se sont répandues et résonnent aujourd'hui dans les cœurs de milliers de personnes, membres des équipes ou sympathisants qui de près ou de loin veillent toujours sur notre structure et apportent leur pierre à l'édifice.*

*C'est toujours un immense bonheur de souligner la longévité d'un projet qui œuvre pour le bien de l'humanité : cela montre sa capacité à surmonter les nombreuses épreuves du temps. Cette capacité à durer et à s'ancrer dans la société est aussi la plus belle preuve de réussite. Cela montre que 15 ans après l'association a su répondre à un vide social et anticiper et corriger une carence de l'Etat en matière de prise en charge des jeunes victimes d'homophobie et de transphobie.*

*Cette longévité montre aussi que l'association a toujours su porter, à travers les années, des projets en phase avec la société : une volonté d'innovation toujours présente et une capacité d'adaptation aux enjeux sociétaux et aux besoins des jeunes qui font notre raison d'être.*

*La présence toujours plus forte sur le territoire de l'association 15 ans après sa création marque sa capacité d'écoute à notre société. Comprendre la société c'est se donner les moyens d'agir pour la changer positivement et c'est bien là l'œuvre du Refuge.*

*Avec près de 100 jeunes hébergés tous les soirs, nous sommes loin aujourd'hui de la petite chambre d'hôtel de 2003. Cette vitalité débordante, l'association reconnue d'utilité publique depuis 2011 la doit à tous ses membres : salariés, bénévoles et adhérents qui se sont toujours investis, toujours plus nombreux au fil des ans.*

*L'association a su se renouveler, se diversifier et créer des partenariats plus nombreux pour porter haut et fort ses valeurs afin de rêver à un monde meilleur dans lequel aucun jeune ne serait laissé au bord du chemin en raison de son orientation sentimentale et sexuelle et de son identité de genre.*

*Plus de 7 000 jeunes ont été accompagnés et plus de 1 300 jeunes ont été hébergés depuis 2003.*

- 29 259 nuitées d'hébergement ont été réalisées en 2017, soit + 14% par rapport à 2016
- 4 258 appels ont été enregistrés sur la ligne d'écoute accessible 24h/24, soit + 25% par rapport à 2016.
- 50 000 textos ont été échangés.
- 788 demandes d'hébergement ont été enregistrées, soit +25% par rapport à 2016.
- 280 jeunes ont été hébergés. 239 l'ont été en 2016.

*Tout cet élan de solidarité a pu se réaliser grâce au soutien de 6 000 adhérents et donateurs, 350 bénévoles, 16 salariés, 15 volontaires du service civiques et de nombreux stagiaires que je remercie vivement.*

*15 ans après, il est clair que le monde a changé. Mais rien n'est gagné, l'équilibre est fragile, et ce qui a été peu à peu construit mérite d'être consolidé et surtout d'être amplifié à une époque où résonnent trop peu les valeurs de solidarité et de cohésion sociale.*

*Dans une société qui pousse à l'individualisme et à l'uniformisation, notre mobilisation au service de ce projet commun est, aujourd'hui plus que jamais, essentielle.*

*Et la mobilisation des membres du Refuge est exemplaire :*

*Plusieurs événements majeurs sont à souligner :*

- La marche contre l'homophobie, du 2 mai au 1<sup>er</sup> juin 2017 : 700 kms à pied parcourus par Julien Mas
- La mobilisation nationale pour sauver notre dispositif d'écoute
- Le lancement de la campagne hivernale par Muriel Robin
- Les clips de sensibilisation et d'appel aux dons réalisés par Pascal Petit
- Le renforcement de la ligne d'écoute avec l'implication de notre coordinatrice et de nombreux bénévoles pour la réalisation des astreintes d'écoute
- L'inauguration de la délégation en Seine-Maritime et l'ouverture de la délégation de Guyane et de l'Isère
- Le développement du Refuge en milieu rural particulièrement à l'occasion d'actions d'éducation populaire
- Le développement des interventions en milieu scolaire et l'accueil de jeunes consécutivement à ses interventions



- *Le très fort investissement du Refuge dans la lutte pour la reconnaissance des droits et l'accueil digne des jeunes LGBT migrants*
- *Le développement du réseau européen*

*Il y a quelques jours nous célébrions le vent d'égalité des droits à l'occasion des 5 ans de la loi Taubira. Les actions de notre association et de toutes les autres structures engagées contre l'homophobie et la transphobie montrent combien le chemin est encore long ici et ailleurs.*

*Comme le disait l'Abbé Pierre, on n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir. Aujourd'hui, grâce au sourire d'Océane, Alexis, Mehdi, Romain, Gary, Valentin et les milliers d'autres jeunes, nous pouvons tous être heureux. ».*

## **Frédéric Gal présente le rapport d'activités par Frédéric Gal**

\*\*\*\*

Depuis 2017, Le Refuge se développe beaucoup vers l'Europe et l'international. C'est pourquoi Nicolas Noguier souhaite que les administrateurs qui étaient invités témoignent de leurs missions au nom du Refuge.

- Témoignage de Marie-Claude Farcy sur la mission à Tunis avec Nicolas Noguier, pour rencontrer les associations locales, suite à l'invitation de l'institut français de Tunis.
- Témoignage de Clare Hart pour sa mission avec Nicolas Noguier à San Francisco, à l'occasion des 15 ans du Refuge, suite à l'invitation du Consul général de France sur leur rencontre, les visites, etc. Elle insiste sur l'aspect des sans-abris, dont énormément de jeunes, qui sont à la rue avec les problèmes liés au VIH et au sida. Beaucoup de contacts ont été noués.
- Témoignage de Frédéric Gal sur Le Refuge en Belgique à Bruxelles, inauguré récemment. Comme pour la Wallonie, à Liège, ils sont très demandeurs d'éléments pour créer quelque chose de transversal. Prochainement, il ira également à Berlin pour un colloque sur le sans-abrisme, dont les LGBT.
- Témoignage de Norah Brochu-Memran qui se rendra prochainement à Tel Aviv via le chargé de l'ambassade en Israël à l'occasion de la Gay Pride.

## **Témoignage de Véronique Lesage, coordinatrice du dispositif d'écoute, pour décrire l'activité 2017.**

Le dispositif est de plus en plus important en termes de demandes. 2017 a été dense en appels de mineurs de plus en plus jeunes, par des demandes d'asile très nombreuses, de transgenres qui ont besoin d'aide sur leurs parcours ou d'accompagnement sur leur coming-out :

*« Nous essayons de les orienter au mieux. ».*

En 2017, Véronique Lesage, a été invité lors du séminaire annuel des psychologues du pôle emploi Occitanie, à animer une conférence sur les freins et leviers du retour à l'emploi des personnes LGBTQI.

*« De plus en plus de parents désorientés, déstabilisés par les orientations sexuelles ou de genres de leurs enfants nous contactent et sont à leurs tours écoutés et aidés.*

*Nous sommes interpellés très régulièrement par l'ASE pour aider les jeunes mineurs suivis par leurs services ainsi que les professionnels qui les accompagnent quotidiennement. Pour exemple, au mois de juin 2018, 4 jeunes vont être rencontrés avec leurs éducateurs-trices afin de répondre à leurs questions et de préparer un éventuel accompagnement, séjour court ou long selon les besoins. C'est une vraie avancée dans la visibilité et la reconnaissance du travail du Refuge. ».*

## **La parole est donnée à Karim Abou El Seoud**

Karim Abou El Seoud connaît Le Refuge depuis 10 ans puisqu'il a été accompagné par la structure. A l'époque, il se sentait détruit et a dû se reconstruire. Exercer son rôle d'administrateur à présent lui permet de s'épanouir. Lorsqu'il était plus jeune, rien n'existait.





« C'est autant de petites mains qui créent cette solidarité pour sauver autant de jeunes en détresse qui ont juste besoin d'amour. Cet amour, on le retrouve au sein du conseil d'administration, ce qui participe aussi à mon épanouissement. ».

**La parole est donnée à Sabrina Askelou, vice-présidente de l'association.**

Sabrina Askelou est également une ancienne jeune accompagnée par Le Refuge. Elle a intégré le CA il y a deux ans. Depuis elle a poursuivi ses études et est indépendante. Sabrina Askelou a aussi participé au film de Sonia Rolland que l'on verra ce soir. En tant qu'ancienne jeune accompagnée, c'est une sorte de revanche sur la vie qu'elle soit administratrice et qu'elle fasse partie de cette « aventure » aux côtés de Frédéric Gal.

**Vote à main levée du rapport d'activités :**

**Nombre de votants : 97**

POUR : 97

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

**Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité**

**Rapport financier 2017 lu par Cathy Brandwyk**

**Laurent Martin ne souhaite pas dérouler un « discours de spécialiste ».** Il rappelle que son périmètre d'intervention et son rôle sont d'approuver les comptes à partir du moment où il n'y a pas de grossières erreurs. Il insiste aussi sur le fait que chaque délégation se doit de travailler dans la même direction que celle de la direction générale car « c'est de plus en plus complexe ».

Il indique que l'association se porte bien mais qu'il faut toujours être très vigilant. En conclusion, **Laurent Martin certifie les comptes sans réserve.**

**Vote du rapport financier**

**Nombre de votants : 97**

POUR : 97

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

**3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au conseil d'administration**

**Nombre de votants : 97**

POUR : 97

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

**Les comptes de l'exercice et quitus sont Adoptés à l'unanimité.**

**4. Affectation du résultat de l'exercice 2017**

**Proposition : affectation du résultat en « reports à nouveau »**

**Nombre de votants : 97**

POUR : 97



**CONTRE : 0**

**Blancs, nuls : 0**

**L'affectation proposée du résultat 2017 est adoptée à l'unanimité**

#### **6. Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard**

Laurent martin rappelle que les rapports sur les conventions ont juste pour effet de faire en sorte que chaque adhérent soit informé des relations financières qui lient certains membres de la direction générale et l'association. Or, il y a deux membres qui sont liés financièrement, à savoir Frédéric Gal et Véronique Lesage.

Il faut juste donner l'agrément sur la relation financière pour démontrer que l'association est souveraine pour fixer leurs rémunérations.

Frédéric Gal a perçu au titre de 2017 : 38 222,73€ brut

Véronique Lesage a perçu au titre de 2017 : 22 480,92€ brut

**Nombre de votants : 97**

**POUR : 97**

**CONTRE : 0**

**Blancs, nuls : 0**

**Le rapport Spécial sur les conventions est adopté à l'unanimité**

#### **5. Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2018 par Frédéric Gal**

La Feuille de route présentée.

*Une question est posée à propos de la ligne « amende ».*

Frédéric Gal répond que cette question est relative au compte de résultat : ce sont des amendes de stationnement et non pas d'excès de vitesse. Pour rappel, la loi nous oblige à ne pas couvrir le salarié. Mais c'est le salarié qui doit payer l'amende. Sauf que dans certaines délégations, on ne savait pas toujours qui utilisait le véhicule. Depuis un carnet de bord a été mis en place et la question ne se posera plus. Il se peut aussi qu'il s'agisse d'amende donnée à un jeune (dans le tramway, par exemple).

En 2019, la procédure sera différente et plus claire.

*Question sur le crowdfunding non détaillé dans le BP.*

Frédéric Gal répond à cette dernière en indiquant que le BP a été validé en décembre dernier par le conseil d'administration. Les montants n'étaient pas connus à cette date.

**Nombre de votants : 97**

**POUR : 97**

**CONTRE : 0**

**Blancs, nuls : 0**

**Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité**



## 7. Approbation de la cooptation des administrateurs cooptés par le conseil d'administration en cours d'exercice

Les administrateurs élus en 2017 sont en fonction jusqu'en 2020.

Suite à la démission d'un administrateur pour raison personnelle, une cooptation est nécessaire pour le remplacer par Pascal Parant, candidat et administrateur par intérim jusque-là.

Nicolas Noguier lit sa lettre de candidature et indique être très favorable à cette cooptation depuis sa nomination. En effet, il souligne son investissement et indique que Pascal Parant a déjà représenté Le Refuge à de nombreuses reprises, notamment à Paris.

Karim Abou indique de son côté que Pascal Parant apporte une bonne pierre à l'édifice par son regard sur l'international.

Pour Frédéric Gal, Pascal Parant est très pertinent en termes de relations publiques et pour Véronique Lesage, il amène une réflexion et une profondeur intéressantes.

**Nombre de votants : 97**

POUR : 97

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

**La candidature de P. Parant est adoptée à l'unanimité**

## 8. Résolution sur la fixation du montant de l'adhésion annuelle

Nicolas Noguier propose de laisser le montant à 10€ d'autant que c'est une somme abordable et que les adhérents donnent souvent plus.

**Nombre de votants : 97**

POUR : 97

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

**Adopté à l'unanimité**

## 9. Validation des délégations existantes

*Cette délibération est annulée car il n'y a pas eu de nouvelles délégations.*

### Questions diverses (réponses de Frédéric Gal)

- **En Guyane, comment s'est construite cette délégation ?**

C'est à l'initiative de Steven Kuzan qui a mis en place une équipe dans le but de fédérer un projet. Il a dû faire face à beaucoup de difficultés liées à l'homophobie et la transphobie, sans oublier les particularités pratiques liées à la Guyane (l'humidité, les envois de documents ou d'argent, les relations avec la mairie pour la mise en place, etc.).





- **Pour la ligne d'urgence, pourquoi ce n'est pas un numéro vert ?**

Parce que c'est couteux et qu'il n'est pas possible d'envoyer des SMS sur un numéro de ce type.

- **Pour le Référencement des organismes qui nous soutiennent, pourquoi on ne les voit pas ?**

Beaucoup nous soutiennent, il faudrait tous les mettre et ce serait une plaquette entière pour eux. Par contre, on communique régulièrement sur nos partenaires (réseaux sociaux, site internet...).

- **Les correspondants-relais se sentent seuls : quand est-il des formations de ces derniers ?**

*Réponse d'Elisa Guittet, chargée de développement*

En 2017, il y en avait 32. L'équipe est renforcée. Mais si on compare aux délégations, il est vrai qu'il faut renforcer la communication entre les correspondants-relais et leurs régions. Tout reste encore à faire avec les délégués régionaux, c'est vrai. D'autant que c'est un dispositif récent.

- **A propos de l'accueil des étrangers et des populations à accueillir : Existe-t-il des formations car c'est plus lourd ?**

28% des jeunes accueillis sont demandeurs d'asile. Nous développons avec le ministère de l'Intérieur le projet de création d'un centre d'hébergement avec un financement spécifique car nous savons que ces demandeurs vont rester plus longtemps dans nos murs. Il y aura un nombre maximum de places dédiées pour en concevoir quelque chose de spécifique. Nous travaillons avec l'OFPPA. Nous avons également été auditionnés à l'Assemblée nationale. Il existe des formations assurées par notre fédération, la FAS.

- **Au Refuge de Genève un accord est fait pour l'accueil de jeunes condamnés à des travaux d'intérêt général pour ceux qui commettent des actes homophobes. Que faites-vous au Refuge ?**

On a déjà accueilli des jeunes auteurs d'actes délictueux à Montpellier, pas forcément d'actes homophobes. Pour les auteurs d'actes homophobes, notre action est d'intervenir lors des mesures alternatives aux peines de prison.

- **Question sur les subventions.** Est-ce que les nouvelles réglementations ont impacté les finances du Refuge ?

La plus grande diminution est en effet celle de la réserve parlementaire. Plusieurs actions ont été mises en place pour pallier ce manque. Les récentes délégations (Le Havre, l'Isère, La Guyane) ont développé des actions vers leurs collectivités territoriales.

Globalement nous avons sollicité plus de collectivités. Voilà pourquoi nous avons plus de ressources.

Au niveau de l'Etat, la mobilisation auprès du ministère pour garder notre ligne d'urgence a été une opération de lobbying. Tout comme auprès des services déconcentrés, des services de la santé, etc.

Et nous avons aussi développé des dons privés via des fondations. C'est une politique importante vers le mécénat d'entreprise. De même, avec Elisa Guittet, nous avons développé



le démarchage de rues avec une structure qui s'appelle ONG Conseil. Pour l'instant, ça s'est fait à Bordeaux et Lyon. C'est une réussite, grâce à la motivation de ceux qui choisissent la structure pour qui ils vont démarcher. Il y a eu un engouement de la part des équipes qui s'en ressent financièrement.

- **L'accompagnement des jeunes trans ?**

Ça été la thématique de la Semaine nationale il y a deux ans car effectivement c'est un vrai sujet. Généralement la formation se fait avec les partenaires locaux mais on peut tout à fait envisager une formation en interne entre délégués. Ça peut être aussi abordé lors des séminaires, ou lors d'un CODIR. Tout est faisable.

**Nicolas Noguier souhaite informer du projet de transformation de l'association en une Fondation. Une commission a été constituée au sein de l'association pour réfléchir sur ce dossier. Plusieurs personnes au ministère de l'Intérieur ont été rencontrées. Il y aura une consultation officielle mais Nicolas Noguier tenait à en faire part lors de cette Assemblée Générale.**

**La démarche est appréciée et ne suscite aucune objection de la part des adhérents.**

Pour conclure, Nicolas Noguier remercie les bénévoles de Nice, très impliqués depuis plusieurs semaines pour l'organisation de cet événement et de la soirée qui va suivre. Il remercie également tous les administrateurs pour le travail réalisé en 2017. A titre personnel, il s'agissait de son année la plus exceptionnelle. Enfin, il termine ces remerciements à destination des adhérents, bénévoles, partenaires et jeunes du Refuge :

*« C'est grâce à vous que Le Refuge existe et peut se développer [...] Les jeunes accompagnés sont notre raison de vivre et nous portent au quotidien. »*

**En conclusion, Rémy Rego tient à remercier les nombreux jeunes accompagnés, adhérents, donateurs, partenaires et bénévoles qui sont aux cotés des équipes du Refuge.**

Il salue son équipe constituée de bénévoles, stagiaires et services civiques, tous plus impliqués les uns que les autres. Ces derniers ont su démontrer leur engagement au quotidien pour que cette Assemblée Générale Ordinaire se passe de cette si belle façon.

Rémy Rego remercie enfin Elisa Guittet et Véronique Lesage, avec qui il échange quotidiennement, ainsi que Frédéric Gal pour sa confiance et Nicolas Noguier pour avoir créé cette très belle association. Il donne rendez-vous à tous ce soir au MAMAC à 19h30.

**Nicolas Noguier clôture la séance à dix-sept heures quinze.**

Le Président  
**Nicolas NOGUIER**



La Secrétaire Générale  
**Marie-Claude FARCY**

